

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016**

**DELIBERATION N°CC/2016.00176**

**APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)  
DE LA COMMUNE DE L'HORME**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mai 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 93

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre de voix : 114

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Patricia CORTEY, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND,

**Le 24 mai 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160329-D20160017610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160524

Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,  
Mme Hélène BRUYERE donne pouvoir à M. Yves MORAND,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Laurence BUSSIERE donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Patricia CORTEY,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Alexandra CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
Mme Annick FAY donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Janine RUAS donne pouvoir à M. Christian FAYOLLE,  
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à Mme Catherine CHAPRON,  
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Raymond JOASSARD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, M. Paul CELLE,  
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Michelle GALLAND, Mme Laurence JUBAN,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Eliane LEGROS, Mme Pascale MARRON,  
Mme Stéphanie MOREAU, M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène THOMAS,  
M. Stéphane VALETTE

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2016**

### **APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE L'HORME**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-20;

Vu la loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives, modifiant l'article L. 123-1 du code de l'urbanisme ;

Vu l'arrêté préfectoral n°232/2015 du 10 août 2015 portant notamment transfert de la compétence plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu ;

Vu l'arrêté préfectoral n°379 du 24 décembre 2015 portant transformation de Saint-Etienne Métropole en Communauté Urbaine ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment l'article L.153-9 ;

Vu les dispositions réglementaires du code de l'urbanisme applicables aux procédures engagées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Vu la délibération du Conseil municipal de L'Horme du 27 octobre 2015 prescrivant le lancement de la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de L'Horme ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 04 février 2016 acceptant la poursuite et l'achèvement de la procédure engagée par la commune de L'Horme ;

Vu l'avis des personnes publiques associées ;

Vu le dossier de modification simplifiée n°3 du PLU de L'Horme ;

Il est précisé que la modification a pour objet :

- la modification de l'article 5 des zones AUc – UC – UD et UD1 du P.L.U, imposant une surface des espaces verts  $\geq$  à 75% de la superficie du terrain et une surface libre  $\geq$  à 10% de la superficie du terrain, dans le but de limiter les morcellements des parcelles,
- la modification du zonage d'une parcelle communale, classée en zone UL et proposée en zone UF.

La plupart des personnes publiques consultées n'ont pas émis d'avis ou un avis favorable. Le syndicat mixte du SCOT a indiqué qu'il ne pouvait pas émettre un avis favorable sur le premier point, sauf si certaines modifications étaient apportées au projet. Sur le 2<sup>ème</sup> point, il a émis un avis défavorable pour absence d'éléments justifiant une réflexion intercommunale sur les besoins en matière de développement économique. Le dossier soumis à

l'approbation justifie la façon dont les différentes remarques ont été prises en compte et apporte les éléments de justification demandés par le SCOT sur le 2<sup>ème</sup> point.

Le dossier a été mis à disposition du public du 12 novembre 2015 au 15 décembre 2015 et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

La présente délibération sera transmise au Préfet du département de la Loire. Elle fera l'objet d'un affichage au siège de Saint-Etienne Métropole et dans la commune de L'Horme. Une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de modification simplifiée, dans sa forme approuvée, sera tenu à la disposition du public à la mairie de L'Horme et au siège de Saint-Etienne Métropole aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier est consultable sur le site :

[http://collaboratif.agglo-st-etienne.fr/dossiers\\_plu/](http://collaboratif.agglo-st-etienne.fr/dossiers_plu/)

Login : élus-cc

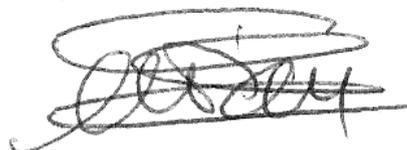
Mot de passe : ccPLU42

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **approuve le dossier de modification du PLU de la commune de L'Horme ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous documents relatifs à cette procédure.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU